

Déclaration du comité de suivi de la réforme du régime l'intermittence à la sortie de la 4ème réunion de concertation-24 juillet 2014

[2014 07 24 Com Comité suivi réforme intermittence](#)(...) Nous constatons que les organisations signataires de l'accord UNEDIC du 22 mars 2014 refusent à ce jour toute réouverture de négociations sur la base des éléments qui seront discutés dans la suite des travaux de la mission de concertation, bien que la lettre de mission du Premier ministre parle d'une « refondation », d'un « cadre stabilisé et sécurisé pour les intermittents du spectacle », d'une « solution durable, originale et équilibrée », réclamant des « propositions finales au plus tard au mois de décembre 2014 »(...)

Lisez ce communiqué ci-contre.